

RD CONSULTING

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 8 rue Berjon

69009 LYON

813 357 332 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 18 DECEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 191 325,55 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-191 325,55 euros
-----------------------	-------------------

Affectation de la perte sur le compte « **autres réserves** » :

- sur le compte « autres réserves »	-191 325,55 euros
--	-------------------

Distribution de sommes prélevées sur le compte « **autres réserves** »

Pour un montant de

A titre de dividende à l'Associé Unique	150 000,00 euros
---	------------------

Soit 1 500,00 euros par action

Le compte « **autres réserves** » s'élève ainsi à 325 804,52 euros

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 mars 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique décide que la Société prendra en charges les cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,80% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,20%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,80 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Certifié conforme
Le Président

Désignation de l'entreprise															SASU RD CONSULTING															Néant																																																																																													
Adresse de l'entreprise															8 rue Berjon 69009 LYON																																																																																																												
Numéro SIRET*															81335733200028																																																																																																												
Durée de l'exercice en nombre de mois*															12															Durée de l'exercice précédent*															12																																																																														
																														Exercice N clos le															30/06/2025																																																																														
ACTIF															Brut															Amortissements-Provisions															Net																																																																														
															1															2															3																																																																														
ACTIF IMMOBILISÉ																																																																																																																											
Immobilisations															Fonds commercial*															010															012																																																																														
incorporelles															Autres*															014															016																																																																														
Immobilisations corporelles*																														028															2 607															030															31																																																
Immobilisations financières* (1)																														040															36 062															042																																																															
Total I (5)																														044															38 670															048															31																																																
ACTIF CIRCULANT																																																																																																																											
STOCKS															Matières premières, approvisionnements, en cours de production*															050															052																																																																														
															Marchandises *															060															062																																																																														
															Avances et acomptes versés sur commandes															064															066																																																																														
															Créances (2)															Clients et comptes rattachés*															068															30 958															070																																																
																														Autres* (3)															072															69 423															074																																																
															Valeurs mobilières de placement															080															082																																																																														
															Disponibilités															084															462 514															086																																																															
															Charges constatées d'avance *															092															094																																																																														
															Total II															096															562 895															098																																																															
Total général (I + II)																														110															601 565															112															31																																																
PASSIF																																																																																																																											
CAPITAUX PROPRES																																																																																																																											
															Capital social ou individuel*															120																																																																																													
															Écarts de réévaluation															124																																																																																													
															Réserve légale															126																																																																																													
															Réserves réglementées*															130																																																																																													
															Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*															131																														132															667 130																																																
															Report à nouveau															134																																																																																													
															Résultat de l'exercice															136															(191 325)																																																																														
															Subventions d'investissement															137																																																																																													
															Provisions réglementées															140																																																																																													
															Total I															142																																																																																													
Provisions pour risques et charges																														Total II															154																																																																														
DETTES (4)																																																																																																																											
															Emprunts et dettes assimilées															156																																																																																													
															Avances et acomptes reçus sur commandes en cours															164																																																																																													
															Fournisseurs et comptes rattachés*															166																																																																																													
															Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)															169															4 878)															172															4 878																																																
															Comptes courants d'associés															173																																																																																													
															Autres dettes															175																																																																																													
															Produits constatés d'avance															174																																																																																													
															Total III															176																																																																																													
Total général (I + II + III)																														180																																																																																													
RENVIS																																																																																																																											
(1)															Dont immobilisations financières à moins d'un an															193																														(4)															Dont dettes à plus d'un an															195																																	
(2)															Dont créances à plus d'un an															197																														(5)															Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*															182															14 024																		
(3)															Dont comptes courants d'associés débiteurs															199																																													Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*															184															33 318																		

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU RD CONSULTING

Néant ☐ *Exercice N clos le
30/06/2025**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export		209		210		
	Production vendue	biens	et livraisons	215		214		
		services*	intracommunautaires	217		218	131 942	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)					222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	1
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	131 943	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 2 879 – immobilier :)						242	137 000
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 824)						244	824
	Rémunérations du personnel*						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) 255)						254	157
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*			259		262	2 754
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
	Total des charges d'exploitation (II)						264	140 736
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(8 792)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280	44 627	
	Produits exceptionnels (IV)					290		
	Charges financières (V)					294	225 700	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347	(VI)		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	1 460	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(191 325)	
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	314 191 325	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324	1 460	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-c/s d'associés		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248	199 599	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU (44. octies A)	987	342		
	ZRD (44. terdecies)		127	JEI (44. sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		991	ZRR (44. quindécies)	138			
	ZFANG (44 quaterdecies)		345	Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRF)	181			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993	350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		647	Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	9 733 354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356		
	Déficits antérieurs reportables :*dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	9 733 372	

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU RD CONSULTING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 601 534 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 191 326 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		770		
Immobilisations corporelles	3 059	1 208	1 659	2 608
Immobilisations financières	248 516	12 047	224 500	36 063
Total	251 575	14 024	226 159	38 670
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 533	157	1 659	31
Immobilisations financières				
Total	1 533	157	1 659	31
ACTIF NET				38 639

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	29 272
Banque - Intérêts courus à recevoir	9 900
Total	39 172

 Notes sur le bilan**Capitaux propres**

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	46 894
Banque - Intérêts courus à payer	42
Total	46 935